

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE SKIKDA
COMMISSION DE DISCIPLINE

Procès-Verbal N°08 Du 06 Janvier 2025.

Saison 2024/2025.

Membres Présents/

- BENCHAABEN A/Jalil (Président).
- GUEDDAH Farid (Secrétaire).
- MESKINE Ahcene (Membre).
- LEKMOUCHI Rassil (Membre).

Affaire n°78/ Rencontre C.B.S.B / C.R.T (S) du 01 Janvier 2025.

Joueurs/

- MALEK Houcine (CBSB) Lic. N°3399 est suspendu un (01) match ferme
Pour cumul de carton.
- SATOUH Mohamed (CBSB) Lic. N°3085 Avertissement (A-J).
- SOUKI Nassar (CRT) Lic. N°3318 est suspendu un (01) an ferme pour agression
Envers officiel en fin de partie + cinquante mille dinars (50.000 DA) amende.
- ZERAIBIA Mohamed (CRT) Lic. N°3465 est suspendu un (01) match ferme
Pour cumul de carton.

Affaire n°79/ Rencontre C.R.C.K / F.C.T (S) du 04 Janvier 2025 (Match Retard).

Joueurs/

- GHANDJIOUI Dia –eddine (CRCK) Lic. N°3265 Avertissement (A-J).
- DRIDI Djamel (CRCK) Lic. N°3053 est suspendu un (01) match ferme pour
Cumul de carton.
- BOULOUMA Hamza (FCT) Lic. N°2213 Avertissement (A-J).
- CHENIGUER Nour-eddine (FCT) Lic. N°3529 Avertissement (A-J).

Affaire n°80/ Rencontre E.S.M / J.S.D.S.M (S) du 03 Janvier 2025.

Joueurs/

-BOUKRAINE Ali (ESM) Lic. N°0213 Avertissement (A-J).

-KHOBAIZA Mohamed anouar (JSDSM) Lic. N°1595 Avertissement (A-J).

Affaire n°81/ Rencontre N.R.I.F / D.R.M.S (S) du 04 Janvier 2025.

Joueurs/

-MEKSEN Ihab (NRIF) Lic. N°3011 est suspend un (01) match ferme

Pour cumul de carton.

**-LAOUAFI Imed-eddine (NRIF) Lic. N°3673 est suspendu trois (03) matchs fermes
pour bagarre avec adversaire + deux mille cinq cent dinars (2500 DA) amende.**

**-MOHAMED BEN ALI Rabah (DRMS) Lic. N°3321 est- sanctionné d'une amende de cinq
mille dinars (5.000 DA) pour contestation de décision.**

-FEGHAOUI Mostapha (DRMS) Lic. N°1913 est suspendu un (01) match ferme

Pour cumul de carton.

**-YEZLI Aymen (DRMS) Lic. N°1893 est suspendu trois (03) matchs fermes pour
Bagarre avec adversaire + deux mille cinq cent dinars (2500 DA) amende.**

Affaire n°82/ Rencontre M.O.B.Z / C.R.T (S) du 04 Janvier 2025.

Joueurs/

-CHOUIT Haitem (MOBZ) Lic. N°1717 Avertissement (A-J).

-HARID Motapha (CRT) Lic. N°3350 Avertissement (A-J).

**-DJAMA Oualid (CRT) Lic. N°3467 est sanctionné d'une amende de
cinq mille dinars (5.000 DA) pour contestation de décision.**

**-Pour absence de l'entraîneur sur la main courante de l'équipe du CRT,
Dix mille dinars (10.000 DA) amende.**

Le Président

BENCHAABEN. A/J

Le Secrétaire.

GUEDDAH. F

